LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 30 / 10 / 2026 à 14:09

Date de publication : mardi 31 octobre 2023 à 02:30

Type : Constitution EURL

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 01/09/2023 :

Il a été constitué une EURL dénommée PCZ RENOV Siège social : 261 Route du Petit Sonville 01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES Capital : 33400 € Objet social : Tous travaux de couverture de bâtiment de toute nature, en tous matériaux, zinguerie, taille de pierre, maçonnerie, et toutes activités connexes Gérant : Olivier FLECHON demeurant 261 Route du Petit Sonville 01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE

Et en application de l'article D 526-30 du Code de commerce : Olivier FLECHON demeurant 261 Route du Petit Sonville 01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES, a fait apport à la Société PCZ RENOV, Code APE 43.99A, de l'universalité de son patrimoine professionnel en application de l'article L526-27 du Code de commerce affecté à l'activité de couverture, zinguerie, taille de pierre, maçonnerie, code APE 43.99A identifiée au répertoire SIRENE sous le numéro 833 811 177, exploitée 261 Route du Petit Sonville 01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES sous le nom commercial PCZ RENOV, comprenant l'ensemble des biens, droits, obligations, sûretés nécessaires à l'exercice de l'activité professionnelle ou utilisés pour l'exercice de celle-ci, qui ont fait l'objet d'une affectation à l'activité professionnelle. Cet acte a été enregistré auprès du SPFE de l'Ain, sous la référence 0104P01 2023 A 01774 le 02/10/2023 préalablement à la présente publicité. Les éléments incorporels et corporels dudit

patrimoine, ont été apportés pour une valeur nette de trente-trois mille quatre cent euros (33 400 €), soit une valeur globale d'actif de 39 400 € et une valeur globale de passif de 6 000 € moyennant l'attribution à Olivier FLECHON de 3 340 parts sociales de 10 € chacune. La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter de l'immatriculation au RCS de la Société PCZ RENOV. Olivier FLECHON ne bénéficie d'aucune sûreté et aucune créance n'est par conséquent garantie par ces dernières. Le présent avis est accompagné d'un état descriptif des biens, droits, obligations ou sûretés composant le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel, tel qu'il résulte de l'accord des parties. Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un mois à compter de la publication pour faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :
https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/b48ff344-b1ed-4e09-bbed-a783106bbb7a-form-instance